



SE-UNSA MARNE
Maison des syndicats
15 bd de la paix
BP149 51055 REIMS cedex
Rez de chaussée avant l'ascenseur
03 26 88 25 53
51@se-unsas.org
<http://sections.se-unsas.org/51/>



SE-UNSA Marne – 7 janvier 2011

Merci d'afficher le flash (utilisez le format .pdf joint) ou de le transférer à vos collègues



- 1/ **CAPD Formation continue**
- 2/ **CAPD questions diverses (PFS-EVS-temps partiel...)**
- 3/ **Carrière / agenda**
- 4/ **Laïcité : abroger la loi Carle avec le CNAL**
- 5/ **ASH**
- 6/ **Jeunes enseignants PFS 1^{er} et 2nd degré**
- 7/ **La Fonction Publique remise en cause**
- 8/ **Infos 2nd degré**
- 9/ **Interpro : Quid des 35 h ? la position de l'UNSA**

1/ CAPD Formation continue

1612 candidatures ont été enregistrées.

Nous avons dénoncé une formation continue réduite à peau de chagrin. Lorsqu'on enlève les stages obligatoires d'adaptation à la fonction (directeurs, T1, T2, PFS, ASH ...) et les formations à public désigné, il reste bien peu de possibilités pour les offres dites « ouvertes ». Les collègues assurant des missions spécialisées sont souvent exclus des dispositifs. Les remplacements se feront un peu par des BDFC, mais surtout par des étudiants en M2 auxquels l'administration doit proposer des terrains de stage. Le budget 2011 de la formation continue n'est pas encore connu. Nous exprimons nos inquiétudes sur l'avenir de la formation continue.

Vous pouvez envoyer un mail si vous désirez savoir si votre candidature est retenue > 51@se-unsas.org

2/ CAPD questions diverses (PFS-EVS-temps partiel...)

Mise en place du DIF ? (Droit individuel à la Formation) : l'IA nous répond qu'elle n'a pas reçu de consignes ministérielles, ni de budget.

Affectation des PFS : nous avons demandé des éclaircissements sur une (ou plusieurs) situations inadmissibles.

Début janvier, pour récupérer un support, pour un stagiaire, l'administration a « repris » la classe d'une collègue T2 et l'a réaffectée en surnombre dans une autre école. Cette collègue a été mise devant le fait accompli. Qu'en est-il de la continuité de service, du respect des élèves et de la collègue. Même si l'administration départementale doit gérer ce qui est ingérable (la nouvelle formation des enseignants), nous ne pouvons accepter de telles pratiques. Cette collègue T2, BD stabilisée jusqu'ici sur ce remplacement à l'année, maintenant en surnombre, doit être inspectée. Ce n'est pas l'aider ! Qu'on ne nous parle pas de Gestion des ressources Humaines ! L'IA exprime toute la difficulté de gestion de la mise en place de ce nouveau dispositif cette année par manque d'anticipation.

Chaque PFS devrait recevoir 6 visites des conseillers et tuteurs. Reste le problème de leur validation. Un bilan sera fait avec les pemf et les conseillers de circonscription sur des compte-rendus de visite.

Retraites anticipées mères de 3 enfants : nous demandons le nombre de dossier arrivés et si la situation est comparable aux autres années. Le chiffre nous sera communiqué ultérieurement.

Nous faisons remarquer, que les collègues qui ont été obligés de se déterminer en décembre (ceux qui sont à plus de 5 ans de l'âge ouverture des droits) ont l'obligation de quitter leur service au 30 juin...et qu'ils ne pourront assurer la classe les 2 jours de juillet. L'IA prendra les mesures de remplacement.

EVS : suite au déplacement de masses budgétaires sur le budget national (projet de loi de finances) il serait possible de réemployer des EVS. Y-a-t-il des consignes données ? L'IA n'a rien reçu ni du ministère ni de la Préfecture. Nous suivons ce dossier de près !

Rythmes Scolaires : le compte rendu de la réunion de consultation départemental est paru. Nous le trouvons « fade » et ne reprenant pas notre expression syndicale, en particulier sur le fait que pour nous la prise en charge de la difficulté scolaire doit se faire dans le temps scolaire. Nous exprimons nos doutes sur la prise en compte de nos remarques par le ministre puisqu'elles ne figurent pas dans ce compte-rendu !

A nos collègues qui s'inquiètent du calendrier de mise en place des nouveaux rythmes, nous indiquons que le Ministre Chatel a déclaré dans les médias que rien ne se ferait avant la rentrée 2012.

Temps partiels : Nous faisons réaffirmer par l'IA, que les collègues à temps partiels, doivent bien les 108H et autres journées de préparation et de solidarité selon leur quotité de travail. Cette question revient souvent, il semblerait que certains IEN fassent un peu de pression

ISSR : la journée de solidarité et les journées de pré-rentrée donnent bien lieu au versement de l'ISSR.

3/ Carrière / agenda

Temps partiel : La circulaire est parue. Date limite pour les demandes : 31 mars.

Nous pouvons calculer le montant des sur-cotisations si vous le désirez. Prendre contact au 51@se-uns.org

4/ Laïcité : abroger la loi Carle avec le CNAL

Le Cnal revient avec ce tract sur la loi Carle afin que vous en mesuriez toute la portée. Cette loi, votée il y a un peu plus d'un an, commence à entrer très concrètement en application. Elle va grever les finances de nombreuses municipalités qui vont être contraintes de verser leur obole aux écoles privées situées sur d'autres communes.

Retour sur la Loi Carle et pourquoi il faut l'abroger > <http://www.cnal.info/>

5/ ASH

Article « CFG et Livret de compétences pour les Segpa » > <http://www.se-uns.org/spip.php?article2765>

6/ Jeunes enseignants PFS 1^{er} et 2nd degré

Date à retenir pour les nouveaux professeurs stagiaires des écoles, collèges et lycées :

Mercredi 9 février de 14H à 17H à Reims, maison des syndicats, locaux de l'UNSA

Réunion d'information syndicale (accompagnement dans le métier, carrière, rémunération, mutations, formation ...) Les intéressés vont recevoir une invitation personnelle du SE-UNSA.

7/ La Fonction Publique remise en cause

Les déclarations de Christian Jacob sur le développement des contrats FP sont inquiétantes.

Vous trouverez le communiqué de l'UNSA Fonction Publique ici > <http://sections.se-uns.org/51/spip.php?article448>

8/ Infos 2nd degré : n'hésitez pas à les relayer auprès de vos amis professeurs de lycée-collège !

- Le flash 2nd degré académie de Reims du 6 janvier 2011 > <http://sections.se-uns.org/reims/spip.php?article358>
- Retrouvez les **infos corpo 1er et 2nd degré de décembre**, si elles vous ont échappé, sur le site national www.se-uns.org à la rubrique mon métier (choisir selon votre corps PE /Agrégé/CPE..puis mon infolettre décembre 2010)

9/ Interpro : Quid des 35 h ? la position de l'UNSA / ne pas toucher à la durée légale du travail

> <http://www.unsa.org/?Declaration-d-Alain-Olive,1114.html>



Le Service Public au cœur



Vos contacts au Se-UNSA :

Aline GEERAERTS / **06 14 25 31 19** / Jean-Michel ALAVOINE / **06 14 25 30 61** / Benoît FOLB / **06 14 25 29 64** /

Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer et vous défendre que grâce aux cotisations de ses adhérents. Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre !

j'adhère → <http://sections.se-uns.org/51/spip.php?article6>